

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 6
Pouvoirs : 3
Votants : 9

877

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois décembre à dix-huit heures 30, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 29 novembre 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick

**Absent(s) excuse (s): DEBRUYNE Caroline LAROCHE Romain VALLETTA Annick
Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle FRANQUELIN Florentin**

**Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre
M LAROCHE Romain donne pouvoir à M FRANQUELIN Jean-Philippe Mme VALLETTA Annick donne pouvoir à Mme CRECHE Pascale
Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre**

586- CHOIX D'UN BUREAU DE CONTROLE « MISSION SECURITE ERP ET INCENDIE « BATIMENT GUE DU MATIN »

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement des travaux de réhabilitation du bâtiment du Gué du Matin, tranche 1, à savoir la mise hors d'eau et hors d'air de la totalité du bâtiment est réalisée, les travaux d'électricité et de plomberie débutent et doivent être terminés fin janvier 2025.

La tranche 2, qui consiste en l'aménagement de la partie centrale afin d'y réaliser un ERP de 4ème ou 3ème catégorie, sont prévus début février 2025

La réglementation imposant pour ce type d'établissement l'intervention d'un bureau de contrôle, une consultation simple a été lancée auprès de 3 sociétés.

M le maire présente au conseil les devis correspondants et l'analyse des offres réalisé par le cabinet CHAUVÉAU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

D'accepter l'offre de VERITAS pour la somme de 4 575,00 € HT, et pour les missions :

L relative à la solidité des ouvrages et éléments et équipements indissociables

LE relative à la solidité des existants

SEI relative à la sécurité dans les ERP et IGH

HAND relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées

Attestation de vérification de l'accessibilité après travaux aux personnes en situation de handicap (pour les opérations soumises à permis de construire)

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire, pour signer le marché correspondant

DECOMPOSITION DES PRIX PAR PHASE

	Heures			Prix (€)
	Spécialiste	Ingénieur	Technicien	€ H.T.
Contrôle Conception				
1 - Visite préliminaire du site. Avis sur reconnaissance de sols				
2 - Examen du dossier APS				
3 - Participation aux réunions techniques de mise au point				
4 - Contacts avec la Commission de Sécurité				
5 - Avis sur dossier DCE. Rapport initial de contrôle technique		3	1,5	405,00 €
6 - Avis sur variantes entreprises				
7 - Bilans de notre contrôle avec la MOA				
Totaux partiels phase conception		3	1,5	405,00 €
Contrôle des Documents d'Exécution				
8 - Examen des documents relatifs aux ouvrages et équipements		6	1,5	705,00 €
9 - Participation aux réunions techniques de mise au point		3		300,00 €
10 - Bilans de notre contrôle avec la MOA				
Totaux partiels phase documents d'exécution		9	1,5	1 005,00 €
Contrôle des ouvrages sur chantier				
11 - Compte-rendu de contrôle à chaque visite		3		300,00 €
12 - Participation aux réunions de chantier		9		900,00 €
13 - Visites hors réunion de chantier				
14 - Bilans de notre contrôle avec la MOA				
Totaux partiels phase réalisation des ouvrages		12		1 200,00 €
Vérifications finales avant réception				
15 - Solidité. Rapport de fin de mission		1,5		150,00 €
16 - Sécurité. Rapport de fin de mission		6	4,5	915,00 €
Dispositions constructives				
Install. techniques : Ascenseur, Electricité, Chauffage, Ventilation				
Moyens de secours - Alar me				
17 - Visite de levées de réserves				
18 - Assistance lors de la visite de la Commission de Sécurité		6		600,00 €
19 - Autres rapports				
20 - Bilans de notre contrôle avec la MOA				
Totaux partiels phase vérifications finales		13,5	4,5	1 665,00 €
Année de Garantie de Parfait Achèvement				
21 - Visites pendant GPA				
22 - Bilans de notre contrôle avec la MOA				
Totaux partiels phase année de garantie de parfait achèvement				
	Spécialiste	Ingénieur	Technicien	€ H.T.
TOTAUX (hors missions connexes)		37,5	7,5	4 275,00 €
Missions connexes				
Attestation accessibilité handicapés (sans permis de construire)		3		300,00 €
Vérification initiale des installations électriques			6	420,00 €
Totaux missions connexes		3	6	720,00 €
	Spécialiste	Ingénieur	Technicien	€ H.T.
TOTAUX (missions connexes incluses)		40,5	13,5	4 995,00 €

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDBITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN Marie-Pierre

Transmis en préfecture le 11 décembre 2024

Certifié exécutoire le 11 décembre 2024